



Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a adressé les préoccupations relatives à la pénurie de bière au Cameroun.

Après avoir rencontré les représentants des sociétés de distribution de bière lundi à Yaoundé, le ministre a assuré que tout avait été mis en place pour assurer une distribution normale de la bière.

La réunion a eu lieu à la suite de menaces de la part des sociétés de distribution de se mettre en grève, accusant les sociétés brassicoles de mauvais traitements.

Les distributeurs se disent incapables de dégager des bénéfices suffisants en raison de la hausse des taxes depuis janvier 2018 et de la récente augmentation du prix de la bière. Ils ont également déploré les contrats médiocres ainsi que le non-respect des conditions des contrats par les brasseries.

Tous ces griefs, a déclaré le ministre, seront examinés dans le cadre d'un dialogue approprié, en appelant les distributeurs à rester calmes.

Les distributeurs de leur côté ont fixé au jusqu'au 30 juin le délai pour trouver une solution ou entameront une grève illimitée.